



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 6 janvier 2025

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00027** du

Un permis de construire a été délivré à **27 DEC. 2024**

Domicilié (e) **RB HOLDING**
2 Rue Louis Armand
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Le bâtiment existant ne sera pas modifié car son état est satisfaisant et peut accueillir le nouveau programme. Seule son activité et son classement sont modifiés au profit d'un ERP de 5ème catégorie de type M réservé aux professionnels pour de la vente de produits alimentaires et en remplacement d'un entrepôt règlementé par le Code du travail.
L'accès au bâtiment se fera depuis la façade Ouest, grâce à deux portes vitrées totalisant 5 UP

Sur un terrain sis Rue Louis Armand
Cadastré AB1111

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **27 DEC. 2024**

Monsieur le Maire,



Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 2^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 24 00027** du **27 DEC. 2024** a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le